

ACTUALITÉS PRIME HEURE

Votre source fiable au Canada pour recevoir des nouvelles de l'industrie concernant l'innovation, la technologie, le développement durable et l'économie.



Prime Time NEWS est accessible à tous. **Abonnez-vous aujourd'hui !**

« Le leadership et l'apprentissage sont indissociables l'un de l'autre. »

John F. Kennedy

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Novembre 2024

Objectifs en matière de réglementation pour 2025

Nouvelle année, nouveaux défis et nouvelles opportunités

L'ACIPR continue d'aller de l'avant en ce qui concerne les enjeux réglementaires qui ont de l'importance pour l'industrie des revêtements et ses membres. Nous examinons maintenant les changements réglementaires qui sont en cours de finalisation et qui seront déployés au cours de 2025 et au-delà. Trois points clés sont à garder à l'esprit pour tous ceux qui suivent de près les procédures réglementaires au Canada ou qui en subissent directement des répercussions :

1. Ce qui est valable pour l'un ne l'est PAS automatiquement pour l'autre
2. Données fondées sur des preuves + Fondements scientifiques = Règlements équitables
3. La réglementation a une incidence sur l'innovation et la productivité

Ce qui est valable pour l'un ne l'est PAS automatiquement pour l'autre

Il y a un vieux dicton qui dit : « *Ce qui est valable pour l'un l'est pour l'autre* », ce qui signifie que si cela convient à l'un, cela devrait convenir à l'autre. Comme nous l'avons vu en 2024, on pourrait dire que c'était la position adoptée par de nombreux parlementaires avec les propositions de changements législatifs et réglementaires, malencontreusement d'ailleurs. En 2023, nous avons assisté à des contestations judiciaires du gouvernement fédéral concernant des interdictions et

la mise en œuvre de pratiques exemplaires profitant à l'industrie, à l'environnement et à la santé humaine. Cela fut le cas dans notre secteur concernant les biocides utilisés pour conserver les peintures à l'eau hautement durables. L'industrie est ressortie gagnante, même devant les tribunaux supérieurs, à la suite des contestations judiciaires très médiatisées contre le gouvernement fédéral en 2023. Les litiges l'emportent sur la législation lorsque celle-ci atteint un point de *non-retour* pour les entreprises et, heureusement, les litiges liés à la réglementation ont contribué à préserver de bons emplois bien rémunérés pour les Canadiens.

Les bonnes politiques publiques étaient autrefois la préoccupation de fonctionnaires dévoués et hautement qualifiés, et constituaient une priorité importante pour les gouvernements afin de les mener à bien. De plus, les parties « non réglementées », souvent désignées comme des « organisations non gouvernementales environnementales » (ONGE), expriment des opinions qui ne reposent pas souvent sur des données économiques ou scientifiques solides, mais sur des préoccupations sociales ou environnementales avec peu ou pas de fondement tangible. Cela a été prouvé à de nombreuses reprises, mais nous entendons encore des préoccupations infondées servir de base aux nouveaux règlements, en particulier pour le secteur CASE, concernant l'étiquetage excessif et d'autres enjeux liés à la transparence de la chaîne d'approvisionnement. Et lorsque ces opinions deviennent les points de vue prédominants des décideurs politiques, cela pose de graves problèmes pour l'innovation et la productivité au Canada, lesquels ont été largement rapportés. Ceci a provoqué des contestations à l'égard du gouvernement fédéral en 2022-2023 pour avoir manipulé la législation environnementale existante sans base légitime, malgré les avertissements de l'industrie et de ses conseillers juridiques. Ce fut le cas lorsque des « produits » en plastique manufacturés ont été considérés comme toxiques, alors que seules des « substances » pouvaient être considérées toxiques.

Cependant, il semble que certaines leçons aient été tirées, puisqu'aucune contestation judiciaire n'a été engagée contre le gouvernement fédéral en 2024, du moins pas pour l'instant. Mais la perspective de nouvelles contestations de ce type est évoquée presque chaque semaine dans les quotidiens nationaux du Canada. Cela se produit au moment où l'économie canadienne se détériore tandis que celles d'autres pays prospèrent. Il y a régulièrement des éditoriaux bien documentés expliquant pourquoi le gouvernement actuel doit changer de cap et pourquoi il arrive dernier dans les sondages politiques. Les changements de politique publique et les réglementations qui en découlent ne peuvent être réalisés qu'en collaboration avec les « parties réglementées », soit celles qui sont réellement touchées par ces changements. Ce sont des entreprises qui soutiennent l'économie du Canada, créent des emplois et stimulent la productivité du pays. Aujourd'hui, la productivité du Canada est à son plus bas niveau depuis des décennies, représentant environ la moitié de celle des États-Unis.

Alors que nous suivons l'évolution de la politique réglementaire au cours de l'année 2025, l'ACIPR continuera de fournir des renseignements et de mettre en garde les décideurs politiques contre les risques associés à des approches mal orientées qui ne sont tout simplement pas réalisables et qui manquent de données solides, le cas échéant. Si la politique publique continue d'être politisée, elle sera la plupart du temps une mauvaise politique.

Données fondées sur des preuves + Fondements scientifiques = Règlements équitables

La mission de l'ACIPR est de promouvoir, au nom de ses membres, une évolution réglementaire équitable basée sur des données probantes et sur la science, et qui tient compte des répercussions sur *l'industrie, l'environnement* et *l'économie*. Nous croyons que le véritable développement durable ne peut être atteinte que lorsque tous les piliers sont pleinement pris en compte lors de l'élaboration de la politique réglementaire. Depuis plusieurs années, beaucoup affirment que le contexte réglementaire du Canada a atteint un point de non-retour et, comme de nombreuses associations alliées l'ont souligné, les résultats pour l'industrie et les contribuables n'ont pas été positifs pour plusieurs d'entre elles.

Pour l'industrie CASE, nous avons observé cette réalité avec les nouveaux règlements proposés concernant des limites plus élevées de COV dans des produits de peinture architecturale, rendant l'atteinte de ces limites irréalizable pour beaucoup de produits si elles sont mises en œuvre en 2025; des défis croissants touchant l'évaluation équitable des risques posant les

ajouter de la valeur à de nombreuses industries représentant 70 % du PIB du Canada; des formalités administratives inutiles pour d'innombrables exigences visant la chaîne d'approvisionnement, dès lors rendant la circulation des marchandises coûteuse ou impossible; des règles singulières sur ce qui est convenu d'appeler le « racisme environnemental » que personne ne comprend vraiment ni ne peut clairement expliquer; un nouveau « droit à un environnement sain » que les experts juridiques s'accordent déjà à dire qu'il n'a aucun fondement en droit administratif et qui, s'il est appliqué aux règlements, sera contesté devant les tribunaux; et bien plus encore. Aujourd'hui, l'industrie plaide également pour un « droit à une économie saine », ce que tout le monde peut comprendre et en bénéficier!

La réglementation canadienne tue l'innovation et la productivité

Enfin, il est important de mentionner que l'ACIPR sera sur la ligne de front, en collaboration avec des groupes partageant les mêmes idées, en vue de promouvoir un plus grand alignement réglementaire et des pratiques réglementaires équitables visant à éliminer les lourdeurs bureaucratiques, le fardeau administratif et les redondances inutiles. En effet, c'est ce qu'exige la propre « Directive du Cabinet sur la réglementation » du gouvernement fédéral, tout comme l'engagement récent du gouvernement à renforcer l'harmonisation réglementaire avec les États-Unis dans le cadre du Conseil de coopération en matière de réglementation Canada-États-Unis. Si le Canada ne réduit pas les obstacles réglementaires injustes, son positionnement mondial continuera de décliner parmi les pays de l'OCDE (le Canada occupe la 26^e place sur 37 pays). Nous devons faire mieux!

Restez informés avec l'ACIPR

Si vous aimeriez obtenir plus de renseignements sur ces questions ou d'autres enjeux d'intérêt pour notre industrie ou l'industrie en général, vous pouvez vous abonner à notre bulletin mensuel **Prime-Heure**, vous joindre à notre **Communauté LinkedIn**, ou, mieux encore, si vous faites partie de l'industrie, devenez membre et obtenez accès à la seule base de données réglementaire numérique destinée à l'industrie CASE au Canada, la plateforme **Canada CoatingsHUB** et recevez également le bulletin mensuel **Regulatory RADAR** envoyé aux membres seulement. **Faites partie de la solution!**

L'accès à ces outils vous permet d'être à jour pour tout ce qui touche la conformité en matière de produits chimiques au Canada.

Gary Leroux

Président et Chef de la direction



& Sip
Savour 

Offrez et
créez
un peu de
magie
lors des fêtes
de fin d'année



SickKids

Dîner de Noël du c.a. de l'ACIPR

Le 4 décembre, 2024, de midi à 15 h

Hôtel Toronto Airport Double Tree, 5444 Dixie Road
Mississauga, Ontario

Tous les dons recueillis seront généreusement égalés par l'ACIPR « un dollar pour chaque dollar reçu » en vue de soutenir SickKids et CHEO

Inscrivez vous

L'ACIPR DANS LES NOUVELLES



Menaces existentielles liées aux règlements canadiens

Plusieurs enjeux critiques sont abordés par l'ACIPR pour ce qui touche l'industrie CASE (revêtements, adhésifs, obturants et élastomères) au Canada. **Un défi majeur lié aux nouveaux règlements** est la nécessité d'avoir des règlements justes et fondés sur des données probantes permettant de s'harmoniser avec nos plus grands partenaires commerciaux. La Loi canadienne sur l'efficacité énergétique (Règlement sur l'efficacité) exige qu'un test d'impact réglementaire soit réalisé et qu'une évaluation « valide » des risques soit appliquée pour répondre à trois questions simples :

1. Est-ce abordable?
2. Est-ce acceptable?
3. Cela fonctionnera-t-il?

PERSPECTIVES
Maintenant disponible
en ligne

Téléchargez le ici



MOBILISATION DE L'ACIPR



Les efforts de mobilisation de l'ACIPR soutiennent une industrie de revêtements canadienne plus forte

- L'ACIPR surveille de près les progrès réalisés concernant le traité sur la pollution plastique (CIN-5) devant prendre fin le 1^{er} décembre
- L'ACIPR a compilé les commentaires des membres relatifs à la consultation du gouvernement sur l'ajout de certaines substances SPFA à l'INRP
- L'ACIPR a fait une présentation lors de l'atelier virtuel multilatéral du PPDUT tenu le 7 novembre 2024
- Les membres ont reçu l'analyse des écarts clés entre la mise en œuvre de la 7e édition révisée du SGH du Canada et des États-Unis
- Le World Coatings Council soutient la *Semaine d'action internationale de la prévention contre l'intoxication au plomb* organisée par l'OMS
- L'ACIPR présente les prévisions 2025 de Orr&Boss sur le marché nord-américain et mondial de la peinture et des revêtements

certain nombre de mesures importantes devront être prises. Pensons entre autres aux collectes de données, aux représentations formelles, aux rencontres bilatérales, à l'engagement considérable de l'industrie, au travail des comités techniques, etc. Si des enjeux suscitent un intérêt pour votre entreprise ou si votre entreprise est touchée par ceux-ci ou par d'autres, veuillez noter qu'ils sont tous colligés sur une plateforme numérique mise à la disposition de l'industrie CASE au Canada, le Canada CoatingsHUB, en vue de faciliter leur accès et leur consultation.

L'ACIPR surveille de près les progrès réalisés concernant le traité sur la pollution plastique (CIN-5)

La cinquième et dernière session du **Comité intergouvernemental de négociation** (CIN-5), visant à élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans l'environnement marin, se tient actuellement à Busan, en Corée. Un traité juridiquement contraignant devrait être finalisé et diffusé après la session du CIN-5. Une fois ratifié et officiellement proposé en 2025, il pourrait avoir de profondes implications. Les sessions sont divisées en quatre groupes :

Groupe 1 : aborder la question des substances chimiques préoccupantes, de la conception des produits et de l'approvisionnement;

Groupe 2 : traiter des émissions, des rejets et de la gestion des déchets plastiques;

Groupe 3 : aborder les questions financières, le renforcement des capacités et les besoins d'assistance technique;

Groupe 4 : discuter des objectifs et du champ d'application, des exigences en matière de mise en œuvre et de conformité, des besoins en matière de rapports, de sensibilisation et d'activités de formation. Au moment où nous écrivons ces lignes, le Canada a soumis une proposition dans le Groupe 1, mais n'a pas encore fait de soumissions dans les Groupes 2, 3 ou 4.

Lors de la première journée des sessions du CIN-5, de nombreux pays, dont le Canada, ont plaidé dans le Groupe 1 pour que le traité inclut des restrictions ou interdictions concernant les substances chimiques préoccupantes présentes ou utilisées dans la production de plastiques. L'ACIPR a publié sur sa plateforme CoatingsHUB le texte intégral concernant les substances chimiques préoccupantes soumises par le Canada, la Géorgie, le Ghana, la Moldavie, la Norvège, le Pérou, le Rwanda, la Suisse et la Thaïlande. Les critères utilisés pour élaborer une annexe préliminaire des substances chimiques comprenaient les substances CMR, EDC, STOT RE, PBT ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB). L'annexe proposée inclut les substances suivantes : DHEP, DEP, BBP, BPA, composés de plomb et de cadmium, notamment dans les jouets, les produits pour enfants et les matériaux en contact avec les aliments. Le 27 novembre, les États-Unis ont soumis leur propre proposition et annexe. La délégation américaine a plaidé pour une liste d'actions et d'interdictions concernant les substances chimiques préoccupantes à choisir. Leur annexe ciblait des substances supplémentaires (p. ex. : acrylonitrile, décaBDE, DIBP, DIDP, DINP, MBOCA, TBBPA, TCEP, TPP, PIP 3:1, chlorure de vinyle). Si une liste finale incluant des restrictions ou interdictions de ces substances chimiques est intégrée dans le traité, cela pourrait avoir un impact important sur la chaîne d'approvisionnement de l'industrie CASE après la mise en œuvre du traité juridiquement contraignant au Canada et chez ses partenaires commerciaux. L'ACIPR participera aux consultations du gouvernement du Canada à cet effet et, comme à l'habitude, informera ses membres en temps opportun. Tous les détails des discussions de l'année passée sont disponibles sur la plateforme CoatingsHUB.

L'ACIPR a compilé les commentaires des membres relatifs à la consultation du gouvernement sur l'ajout de certaines substances SPFA à l'INRP

Environnement et Changement climatique Canada propose d'ajouter des exigences en matière de déclaration pour 131 substances SPFA polymériques et non polymériques individuelles à l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP). Ces nouvelles exigences de déclaration, applicables à l'année 2025, seront publiées dans la Gazette du Canada,

131 substances SPFA. Le mois dernier, l'Environmental Protection Agency (Etats-Unis) a également fait des consultations en vue d'ajouter 16 substances SPFA individuelles et 15 catégories de SPFA à liste TRI (Toxics Release Inventory) des États-Unis pour les années à venir. Depuis 2020, la liste TRI comporte déjà 172 SPFA individuelles avec un seuil de fabrication, de traitement ou d'utilisation fixé à 100 livres (45,3 kg) et des seuils de concentration de 0,1 % pour les SPFA cancérigènes (seul le PFOS a été identifié comme cancérigène) ou un seuil de 1 % pour les autres SPFA. Pour l'année de déclaration 2024, un total de 196 substances SPFA individuelles sera inscrit, et le seuil de concentration sera supprimé.

L'ACIPR et ses membres ont relevé des différences dans les seuils de quantité et de concentration initiale proposés dans l'INRP pour des substances SPFA similaires se retrouvant dans le TRI depuis 2020. Aux États-Unis, seules les substances SPFA identifiées comme étant cancérigènes avec un seuil de concentration de 0,1 %, tandis que pour les autres SPFA, le seuil était de 1 % (p/p). Cela soulève la question de savoir pourquoi un fardeau réglementaire accru (et un impact économique important non évalué) est imposé au Canada avec des seuils plus stricts pour des centaines de substances SPFA. En outre, l'identification de toutes les substances SPFA devrait être déterminée après la publication de l'approche finale de gestion des risques et d'évaluation des risques pour les SPFA, qui établira les actions prioritaires en se basant sur les données de concentration, de quantité et d'exposition collectées par le biais de l'enquête S.71 sur les SPFA. Plus de détails concernant les soumissions de l'ACIPR sont disponibles sur la plateforme Canada CoatingsHUB.

L'ACIPR a fait une présentation lors de l'atelier virtuel multilatéral du PPDUT le 7 novembre 2024

L'atelier du Programme des produits dangereux utilisés au travail (PPDUT) de Santé Canada a eu lieu le 7 novembre 2024, avec plus de 200 participants. Les sujets abordés portaient principalement sur toutes les exigences liées aux modifications apportées au Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2022), suivis d'une séance de questions et réponses. Des aperçus plus courts concernant le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail et des initiatives d'étiquetage de produits de consommation, incluant les dangers préoccupants pour la santé humaine dans les produits de consommation. Pour les membres qui n'ont pas pu assister à l'atelier, l'ACIPR a publié sur sa plateforme CoatingsHUB, des liens directs vers les diapositives des présentations, les enregistrements et des informations supplémentaires disponibles sur le site Web du gouvernement. Un résumé des questions et réponses sera ajouté.

Dave Saucier, de l'ACIPR, a exposé les approches de mise en conformité que les membres et autres industries devraient adopter pour s'assurer d'une conformité complète en vertu des modifications du SIMDUT s'alignant sur la septième édition révisée du SGH, telles qu'une analyse des écarts et l'utilisation de pratiques exemplaires. Dave a rappelé à tous les participants la date limite pour la transition vers le SIMDUT 2022 au Canada pour les fabricants, importateurs et employeurs : le 14 décembre 2025, soit dans un peu plus d'un an. Lors de cette présentation, l'ACIPR a eu l'occasion de souligner aux autorités les défis considérables auxquels l'industrie est confrontée pour se conformer aux périodes de transition très différentes entre le SIMDUT 2022 et le Système harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques 2024 (janvier 2026 pour les substances pures, juillet 2027 pour les mélanges) et l'importance cruciale de mieux aligner les échéances réglementaires dans un commerce nord-américain étroitement intégré.

Les membres ont reçu l'analyse des écarts clés entre la mise en œuvre de la 7e édition révisée du SGH du Canada et des États-Unis

Les responsables du Programme des produits dangereux utilisés au travail (PPDUT) continuent de collaborer avec l'OSHA des États-Unis pour déterminer les divergences entre les deux règlements et pour élaborer des directives à l'intention des parties prenantes afin de soutenir les périodes de transition pour les fabricants de produits chimiques de

substances et les mélanges. Fin octobre, le Bureau de gestion du SIMDUT de Santé Canada a publié un nouveau tableau mettant en évidence 16 principaux écarts entre le RPD et le HCS sur les produits dangereux (RPD) au Canada et le Hazard Communication Standard (HCS) des États-Unis. Par exemple, certains écarts concernent l'utilisation de plages de concentration prescrites pour les secrets commerciaux, les informations figurant à la section 11 de la FS, les exemptions d'étiquetage pour les expéditions en vrac, les dispositions d'étiquetage pour les petits emballages, les étiquettes sur les envois multiconteneurs et les étiquettes sur les conteneurs extérieurs des trousseaux. Santé Canada travaille à la révision du « Guide sur les exigences du SIMDUT pour les fournisseurs », et mettra à jour les discussions existantes sur la comparaison entre le RPD et le HCS, ainsi que les écarts nouvellement identifiés découlant des récentes modifications.

L'ACIPR a transmis à ses membres l'analyse gouvernementale des principaux écarts et les informera dès que les nouvelles directives seront disponibles. L'ACIPR aidera également ses membres à résoudre toute question liée à l'utilisation potentielle d'un « étiquetage unique et FS unique ». FS destinées aux produits traversant la frontière. Lors du dernier atelier multipartite, l'ACPR a également mis en évidence des exemples de solutions pour traiter certains de ces écarts en vue de la conformité au SIMDUT 2022 et a ajouté une comparaison avec le HCS 2024 de l'OSHA.

Le WCC soutient la Semaine d'action internationale de la prévention contre l'intoxication au plomb organisée par l'OMS

Le **World Coatings Council** (WCC) soutient la Semaine d'action internationale de la prévention contre l'intoxication au plomb organisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui s'est tenue du 20 au 26 octobre 2024. Au cours de cette semaine de campagne, la Global Alliance to Eliminate Lead Paint (Lead Paint Alliance ou LPA) a rappelé aux gouvernements, aux organisations de la société civile, aux partenaires de la santé, à l'industrie et à d'autres parties prenantes les risques inacceptables liés à l'exposition au plomb et la nécessité d'agir. Le WCC soutient activement les efforts de la LPA pour inciter les gouvernements à mettre en œuvre une législation et une réglementation efficaces et applicables, et se réjouit de l'ajout de l'Agency for International Development (USAID) des États-Unis au partenariat. Le WCC est ravi de collaborer avec l'UNICEF pour assurer un environnement sans plomb dans les pays qui ne restreignent pas actuellement l'utilisation du plomb.

Le WCC regroupe des associations professionnelles de peintures et revêtements du monde entier, dont l'Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement (ACIPR). Les associations membres du WCC s'intéressent depuis longtemps aux répercussions sur la santé, la sécurité et l'environnement associés à la fabrication et à l'utilisation de peintures, y compris la reconnaissance, l'évaluation et le contrôle des dangers découlant de l'utilisation du plomb dans les peintures.

L'ACIPR présente les prévisions 2025 de Orr&Boss sur le marché nord-américain et mondial de la peinture et des revêtements

En Amérique du Nord, les analystes constatent une augmentation des demandes de prêts hypothécaires pour l'achat de nouvelles maisons et prévoient une croissance de +2 % en volume et de +3,5 % en valeur pour le marché des peintures décoratives et architecturales en 2025. Cependant, le segment résidentiel devrait enregistrer une croissance légèrement supérieure à celui de l'entretien commercial/industriel, qui devrait rester stable ou légèrement en hausse. À l'échelle mondiale, la taille et le volume du marché de la peinture et du revêtement devraient rester stables en 2024, en raison de la faiblesse persistante des principaux marchés en Chine, en Europe et en Amérique du Nord. Cependant, une croissance globale de 2,2 % en volume et de 2,7 % en valeur est prévue pour 2025. En Europe, la plupart des marchés se sont stabilisés après plus de deux ans de déclin. Toutefois, tant que l'Allemagne ne montrera pas de signes de reprise, toute augmentation des marchés européens de la peinture et du revêtement sera limitée.

Au Canada, le marché total de la peinture et du revêtement devrait clôturer l'année avec une croissance de +1,7 % en valeur et légèrement en baisse en volume. Les segments présentant des tendances négatives en volume incluent l'automobile, le bois et l'industrie générale et ACE. Le marché total de la peinture et du revêtement devrait rebondir en 2025, avec une croissance de +1,7 % en volume et de +3,1 % en valeur. Les segments des peintures décoratives/architecturales, des revêtements protecteurs et de l'aérospatiale devraient afficher la plus forte croissance.



Canadian Paint
and Coatings
Association

Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement



Conférence Canadienne sur les revêtements

LE 21 - 23 MAI, 2025
FAÇADE PORTUAIRE D'HALIFAX

S'INSCRIRE



Plantez un *Arbre.* Émettez de *l'air pur.*

*L'ACIPR est fière d'appuyer Arbres Canada.
Ces dons annuels au nom de l'ACIPR et de tous
les membres et non-membres contribuent aux
efforts de séquestration du CO2 et de
reboisement au Canada.*

Plantez un arbre



TreeCanada
ArbresCanada

INITIATIVES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



AkzoNobel-International annonce un nouveau produit : Revêtement aux résines époxydes pour protection passive contre l'incendie

International a lancé **un matériau bi-composant**, entièrement solide et sans bore qui offre une durabilité exceptionnelle ainsi qu'une protection combinée contre la corrosion, les températures cryogéniques et les hydrocarbures. Il assure une protection contre le feu en jet ou en nappe pendant trois heures, couvrant une vaste gamme de températures de fonctionnement, tout en protégeant les biens contre tous types d'incendies. Ce matériau a été testé selon les normes pour les actifs énergétiques, dont **ISO 22899**, et il améliore l'empreinte écologique et les performances en matière de santé, de sécurité et d'environnement (HSE). International prévoit rendre le produit disponible dans des régions autres que le Moyen-Orient, à partir de 2025.

Axalta lance une plateforme numérique pour l'industrie de la finition automobile et produit une nouvelle série de vidéos

Axalta Nimbus, une plateforme mondiale dédiée à l'expérience client, intègre parfaitement les clients du secteur de la finition automobile à tous les outils et à toutes ressources d'Axalta. Elle vise à améliorer l'efficacité, à renforcer la productivité, à optimiser les performances et à maximiser la rentabilité. Nimbus offre une expérience structurée et complète de bout en bout. De plus, Axalta collabore avec 3M pour lancer **une nouvelle série de vidéos** de formation sur la finition automobile. Ce contenu, indépendant des marques, établit une nouvelle référence pour le partage des connaissances opérationnelles dans l'industrie.

Sherwin-Williams lance Accelera® One, la dernière innovation en matière de revêtements de sol de pointe

Le nouveau produit **Accelera® One** représente la prochaine génération de revêtements de pointe. Conçu pour être utilisé comme couche de jointoiement transparent et couche de finition dans les systèmes de revêtement de sol décoratif en paillettes et en quartz coloré de Sherwin-Williams, il offre une option durable et innovante pour les clients.

Les additifs de BYK permettent de créer des solutions durables sans SPFA

Plusieurs avantages que procurent les additifs à base de SPFA peuvent être remplacés par des additifs de **BYK** sans SPFA, selon le système utilisé. BYK cessera de fournir des

Annnonce d'un nouveau cadre de monétisation pour l'économie circulaire

Un facteur décisif dans la monétisation est l'intégration de toute la chaîne de valeur, en s'éloignant des étapes individuelles de création de valeur et en adoptant une réflexion axée sur **l'économie circulaire**. « Il ne s'agit pas seulement de vendre des produits circulaires, mais de créer une valeur ajoutée durable tout au long de la chaîne de valeur avec des partenaires et des clients grâce à un cadre conçu de bout en bout », a déclaré Bozidar Radner, responsable mondial des comptes clés chez Deloitte.

Green Seal dévoile une nouvelle identité de marque

Green Seal®, une organisation mondiale à but non lucratif axée sur la sécurité et la durabilité, a lancé une nouvelle identité de marque pour aider les consommateurs à reconnaître les pratiques d'écoblanchiment et identifier les produits plus sûrs pour les personnes et la planète. Pionnier du mouvement de l'écoétiquetage depuis 35 ans, **Green Seal** a transformé la durabilité des produits professionnels et a présenté son étiquette écologique sur le marché des produits ménagers.



Canadian Paint
and Coatings
Association

Association canadienne
de l'industrie de la peinture
et du revêtement

Adhésion des membres

*Votre soutien est essentiel
pour nous aider à mieux aider votre secteur*

L'Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement compte six catégories de membres, dont les droits d'adhésion sont fixés de façon équitable afin que chaque catégorie de membres puisse bénéficier de son adhésion en fonction de son implication directe dans l'industrie. Votre soutien et votre participation, ainsi que ceux de toutes les entreprises ayant les mêmes dispositions et cherchant à obtenir de meilleurs résultats pour le secteur au Canada, sont aujourd'hui plus importants que jamais. Dans le cas présent, plus nous grandirons, plus s'étendra notre influence face aux défis actuels (et futurs).

[Explorer l'adhésion](#)

RECONNAISSANCE
DES MEMBRES



PPG a annoncé de nouvelles nominations

Le 11 novembre, PPG Canada a nommé Shreya Shah en tant que nouvelle responsable de la gestion des produits, succédant à Terry Sutherland, qui a pris sa retraite en octobre après tout près de 40 ans au poste de directeur EHS-PS chez PPG. Terry a été un participant de longue date au groupe de travail sur les peintures et revêtements de l'ACIPR et a reçu le prix Roy Kennedy de l'ACIPR pour sa contribution exceptionnelle à l'industrie. Par ailleurs, Tom Maziarz, actuellement vice-président des produits de finition automobile pour les Amériques, deviendra vice-président des solutions trafic de PPG. À partir du 1er janvier 2025, Rodolfo Ramirez deviendra vice-président des produits de finition automobile pour les Amériques, et Denise Lu assumera le rôle de vice-présidente des revêtements pour emballages.

La filiale Cloverdale Paint de Saskatoon élue meilleur détaillant de 2024

La filiale de **Cloverdale** à Saskatoon a eu l'honneur de recevoir le prix de la meilleure quincaillerie ou du meilleur magasin de peinture lors de la remise des prix Outstanding Retailer Awards (Prix du détaillant exceptionnel) dans le cadre de la conférence Hardlines 2024. Ce prix marque une étape importante pour Cloverdale et reflète son engagement envers l'excellence en matière de service à la clientèle, son expertise de pointe dans l'industrie et son implication communautaire.

Axalta remporte un autre prix de distinction R&D® 100

Le système de revêtement **Primerless Consolidated d'Axalta** a remporté un prix R&D 100 dans la catégorie mécanique et matériaux en 2024. Ce système est utilisé dans un processus de peinture automobile simplifié et intégré qui offre une capacité chromatique supérieure tout en améliorant la durabilité et la productivité des ateliers de peinture.

Sherwin-Williams nomme un nouveau président exécutif

Sherwin-Williams a récemment annoncé la retraite de John Morikis, président exécutif, marquant ainsi l'aboutissement de quatre décennies d'excellence en leadership. M. Morikis restera membre du conseil d'administration jusqu'à l'assemblée annuelle des actionnaires en avril 2025. À compter du 1er janvier 2025, Heidi G. Petz assumera le rôle de présidente, après avoir occupé les fonctions de présidente et directrice générale depuis le 1er janvier 2024.

Nous voulons savoir!

Vos nouvelles sont importantes - Aidez-nous à publier vos réussites.

Veillez faire part à l'ACIPR des nominations, des prix et des reconnaissances spéciales décernés à votre entreprise!

[Communiquez-nous vos nouvelles](#)

L'ÉCONOMIE CANADIENNE



Indicateur avancé des ventes au sein des industries manufacturières, octobre 2024

Les plus récents résultats révèlent que les ventes totales du secteur de la fabrication **ont augmenté de 1,3 % le mois dernier**. Les hausses les plus importantes ont été enregistrées dans le sous-secteur des produits du pétrole et du charbon et dans celui du matériel de transport.

BDC : Impacts des politiques de Donald Trump sur l'économie canadienne

L'écart entre les taux d'intérêt de la **Banque du Canada** et de la Réserve fédérale a entraîné une dépréciation du huard. Bien qu'un dollar canadien faible par rapport au billet vert tende à soutenir les exportations, les nouveaux droits de douane ont un effet contraire. De plus, l'effet de la réduction de l'impôt aux États-Unis pourrait également diminuer la position

impact sur le secteur pétrolier canadien, s'il n'est pas exonéré des droits de douane. De nombreuses entreprises nord-américaines cherchent actuellement à prendre des mesures proactives pour se préparer à faire face à Trump et à ses menaces visant à augmenter les droits d'importation, qui pourraient être fixés à 25 % pour le Canada et le Mexique en 2025 si des efforts suffisants ne sont pas déployés pour contrôler la drogue et l'immigration à la frontière. Quelle est la meilleure stratégie pour les entreprises canadiennes? Diversifiez vos chaînes d'approvisionnement et vos stratégies de marché après une surveillance attentive des orientations politiques. Envisagez des options de relocalisation ou de délocalisation dans un pays proche, bien que la production locale présente ses propres défis (accès à l'expertise, automatisation, etc.).

Fondation canadienne pour l'innovation 2025

La Fondation pour l'innovation soutient une **vaste gamme de programmes de recherche**. La Fondation continue d'investir dans l'infrastructure, couvrant toutes les catégories de la recherche, depuis les travaux les plus fondamentaux jusqu'à la recherche appliquée au développement technologique. La date limite pour soumettre des propositions est fixée au 4 février 2025.

LES INNOVATIONS TECHNIQUES



Ouvrir la voie à l'innovation numérique dans l'industrie de la peinture et des revêtements

L'**approche de formulation numérique** de la peinture soutient ces objectifs en servant d'outil puissant pour les chercheurs.

Une innovatrice québécoise récompensée pour un revêtement antibuée

Une **doctorante de l'Université Laval** a été reconnue pour ses efforts exceptionnels dans le lancement et la croissance rapide d'une jeune entreprise dédiée aux technologies plasma de nouvelle génération. Celles-ci améliorent les caractéristiques de divers matériaux ou surfaces, y compris un traitement antibuée qui maintient les lentilles des endoscopes claires lors des procédures médicales.

Des chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique développent un revêtement pour rendre plus sécuritaires les dispositifs médicaux

Des chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique ont mis au point un **revêtement révolutionnaire** pouvant rendre les dispositifs médicaux plus sûrs pour des millions de patients. Ce nouveau revêtement agit comme une « barrière douce » en attirant une protéine clé du sang, empêchant ainsi l'activation du processus de coagulation. Conçu pour imiter le comportement naturel des vaisseaux sanguins, il pourrait permettre une utilisation plus sécuritaire des dispositifs en contact avec le sang, tels que les cathéters, moulages, machines d'oxygénation sanguine et de dialyse.

Des fournisseurs de matières premières développent des adhésifs à partir de CO₂ capté

Cette nouvelle technologie **capte les émissions industrielles de CO₂**, qui, combinées à de l'hydrogène, sont converties en méthanol. Celui-ci constitue 35 % du monomère d'acétate de vinyle, menant à la production de polymères pour les formulations adhésives.

Le nouveau produit « InvisibleBag » : soluble dans l'eau, compostable, biodégradable, non toxique, sans résidus nocifs (y compris les microplastiques)

Les détaillants devraient envisager d'adopter le sac flexible **INVISIBLEBAG**, aussi performant que les sacs plastiques traditionnels. Lorsque de l'eau bouillante est versée

dessus, le s... se dissout en quelques minutes dans un liquide qui peut être évacué pa... sera traité et consommé par des micro-organismes, se déco... complètement en CO₂ et eau, sans libérer de microplastiques. Le sac est certifié non toxique selon les lignes directrices des tests de l'EEQ et de l'OCDE 208.

Polyols issus du liquide de coque de noix de cajou : des éléments fondamentaux pour des additifs et des polymères biosourcés de pointe

Le développement de ces polyols repose sur **une ressource renouvelable non comestible** : le liquide de coque de noix de cajou. Ces polyols présentent des propriétés uniques, notamment une hydrophobie et des caractéristiques plastifiantes. Ils constituent des éléments fondamentaux précieux pour les additifs et des précurseurs qui peuvent facilement être fonctionnalisés pour des polymères plus souples.

Un aéroport japonais enduit un revêtement lumineux sur sa piste

La **High Luminance Luminous Paint Promotion Association** du Japon a appliqué une peinture phosphorescente à haute luminance sur la piste de l'aéroport de Yakushima Visible à environ 1 000 mètres d'altitude, cette peinture améliore la visibilité nocturne de la ligne centrale de la piste et résiste à l'usure causée par les décollages et atterrissages d'avions. De récents tests qui se sont avérés concluants devraient mener à une utilisation généralisée de ce revêtement dans les aéroports du pays.

Revêtements nanocomposites durcis aux UV avec structures de silice contenant du fluor pour une résistance accrue à l'usure et à la corrosion

Ces **revêtements innovants** sont basés sur une structure de diamine-diphénylesulfone (DDS) avec des chaînes contenant du fluor et des structures de SiO₂. Le matériau à base de DDS a été transformé en précurseur intégré dans un système de résine d'acrylate époxyde et 1,6-hexanediol diacrylate, puis durci par lumière ultraviolette. Ces revêtements hybrides nanocomposites avancés offrent un potentiel intéressant pour des applications exigeantes, nécessitant à la fois une haute résistance à la corrosion et une stabilité thermomécanique.



Le HUB MÉDIA de l'ACIPR

Nouvelles • Blogue • Événements



Membres
seulement

LES RAPPORTS de STATISTIQUES et RECHERCHE



Membres
seulement

LES RAPPORTS de FUSIONS et ACQUISITIONS



Le centre de bricolage de l'ACIPR a tout ce dont vous avez besoin, des **tutoriels à l'inspiration**, pour que vous puissiez **peindre vous-même**.

Visit canpaint.com/fr/centre-de-bricolage/





Se désinscrire de cette list

Copyright © 2023 Association canadienne de la peinture et du revêtement, tous droits réservés.

